

Les pratiques touristiques des seniors en 2003

Synthèse de l'étude réalisée par le Département de la Stratégie, de la Prospective, de l'Evaluation et des Statistiques de la Direction du Tourisme - Juin 2005

Le **Rendez-Vous de la Stratégie** du 29 juin 2005 portait sur le tourisme des seniors. Dans ce cadre, la Direction du Tourisme a présenté son étude sur les pratiques touristiques des seniors en 2003 (étude complète également disponible sur le site www.tourisme.gouv.fr) : celle-ci repose sur les données du SDT¹, et propose sur la seule année 2003 une photographie des pratiques touristiques par catégories d'âges. Les Français de 55 ans et plus, appelé ici les seniors, sont répartis en 3 groupes d'âge : les 55-64 ans, les 65-74 ans et les 75 ans et plus. L'étude vise à actualiser les informations et analyses existantes, pour continuer d'alimenter les réflexions et actions anticipatrices et prospectives sur ce sujet.

La question du « tourisme des seniors » suscite depuis plusieurs années une certaine effervescence médiatique, ainsi que de réelles attentes des professionnels du tourisme. De fait, les prévisions démographiques montrent deux points d'inflexions à partir de 2006, avec une hausse importante et progressive des départs en retraite pour les classes nombreuses d'après-guerre, dites du baby-boom ; et d'autre part, pour la première fois depuis cinquante ans, un retournement durable de la population active, qui verra celle-ci diminuer dans les années à venir. Les plus de 55 ans représentent actuellement un quart de la population soit 26,7 % (plus de 16 millions d'individus). D'après les prévisions de l'Insee, la population française de plus de 15 ans devrait croître de 5 millions d'individus entre 2002 et 2020, avec un recul de 2 millions chez les moins de 45 ans et une augmentation de 6 millions chez les plus de 55 ans. En 2020, les seniors seraient environ 22 millions pour atteindre 29,5 millions de personnes en 2050. En un siècle, on pourrait donc passer d'une personne senior sur quatre à près d'une sur deux.

Aussi, ne serait-ce que par **effet de volume**, l'importance de cette clientèle seniors va-t-elle s'accroître fortement sur l'ensemble des marchés de consommation, dont celui du tourisme. Ce d'autant plus que, par un **effet de génération** cette fois, les modes de consommation de ces nouveaux seniors seront peut-être croissants mais probablement différents : ainsi pourrait-il en être en matière de tourisme, pour ces générations de retraités, plus expérimentés et autonomes en matière de voyages.

Il s'agit bien d'ores et déjà *d'un phénomène de masse*, puisque les seniors (55 ans et plus) ont en 2003 effectué 58 millions de séjours - soit 33 % du total de séjours des Français de 15 ans et plus (ils représentent par ailleurs 32 % de la population enquêtée). En termes de nuitées, leur part est encore plus importante puisqu'ils totalisent 404 millions de nuitées en 2003, soit 42 % de l'ensemble des nuitées.

Cependant, il faut bien évidemment distinguer les 50/64 ans, qui maintiennent un *taux de départ* au-dessus de la moyenne (75,8 %), et les plus de 65 ans dont le taux

¹ - Enquête « Suivi des déplacements touristiques des Français », panel de 20 000 individus interrogés mensuellement par TNS Sofrès pour la direction du Tourisme

de départ fléchit pour devenir le plus faible sur l'ensemble de la population. Il existe donc une cassure entre le taux de départ des « jeunes seniors » et celui des 65/74ans (68,8 %), qui ont un taux presque similaire aux plus jeunes (68% pour les 15/24 ans). Enfin, à partir de 75 ans, le taux baisse encore (50 %), avec 23 points de moins que l'ensemble de la population interrogée.

L'enquête confirme globalement que le tourisme des seniors n'est *pas si nettement différencié* de celui des autres catégories d'âge. Certaines caractéristiques déjà établies et propres aux seniors, peuvent cependant être mises en avant :

↳ Concernant en premier lieu la pratique de **séjours plus longs** que pour le reste de la population : plus d'un séjour sur deux est un long séjour (56,6 %). Les séjours de 8 nuits ou plus sont réalisés à 45 % par les 55 ans et plus. Enfin, la part des très longs séjours (au-delà de 14 nuitées) est très importante. Les séjours compris entre 2 et 4 semaines représentent presque un séjour sur deux pour les 55 ans et + et les séjours d'un mois et plus sont effectués à 71,6 % par les seniors.

La durée moyenne de séjour augmente clairement avec l'âge passant de 4 nuits entre 25 et 34 ans à 8 nuits à partir de 75 ans. Elle n'est en général plus soumise à des contraintes de congés payés pour les seniors, d'où une facilité à choisir leurs dates de voyage. Il y aura certainement dans les années à venir, un facteur générationnel qui infléchira les courbes de durée. On peut supposer que les retraités garderont leurs habitudes d'actifs : on devrait donc avoir des séjours plus fractionnés et de plus en plus de courts séjours.

↳ Les seniors ont en général le choix des dates de leur séjour, s'ils sont débarrassés de leurs contraintes familiales et professionnelles. Ils privilégient, comme le reste de la population, la période estivale, mais **répartissent davantage leurs déplacements sur l'année** pour partir notamment plus souvent au printemps ou à l'automne. Le mois d'août regroupe 18 % de leurs nuitées contre 33% des nuitées pour 15/54 ans. L'avant et l'arrière saison sont des périodes appréciées des seniors : le mois de septembre rassemble 47 % de leurs séjours et 15 % de leurs nuitées et le mois d'octobre 42 % de leurs séjours et 9 % de leurs nuitées.

↳ Ces séjours s'effectuent pour une bonne part dans une résidence secondaire : d'après l'enquête Logement de l'Insee menée en 1992, un peu plus des trois quarts (78,7 %) des résidences secondaires appartiennent à un ménage de plus de 50 ans (40,2 % pour les ménages entre 50 et 64 ans et 38,5 % pour ceux de 65 ans et plus). Cette utilisation des résidences secondaires est proportionnelle à l'âge : les plus de 75 ans en particulier y accomplissent presque un tiers de leurs nuitées. Ces résidences jouent parfois le rôle d'une deuxième maison et non plus seulement celui d'une maison de vacances. La notion de **multirésidentialité** progresse parce qu'elle est désormais apparentée à celle de tourisme. Elle n'induit pas forcément de grosses retombées en termes purement touristiques mais elle génère une économie importante pour certains territoires ruraux notamment. C'est ce que d'aucuns appellent aussi la double résidence.

↳ L'**hôtel** constitue pour les seniors le premier mode d'hébergement marchand. D'ailleurs, le poids de cette clientèle est très important pour l'hôtellerie : en parts de

marché, la clientèle hôtelière se composait en 2003 pour 45,4 % de seniors (surtout dans les hôtels haut de gamme, 3 et 4 étoiles).

↳ La moitié des séjours **en camping-car** en 2003 ont été réalisés par des individus âgés de 55 ans et plus. De même, 43 % des séjours en bateau (notamment les **croisières**) ont été effectués en 2003 par cette clientèle, alors que ce choix ne représente qu'une faible part des séjours des seniors (0,6 % pour les 55/64 ans et 1,1 % pour les 75 ans et plus). Mais la vogue des croisières apparue dans les années 1990 avec un engouement croissant séduit de plus en plus cette clientèle. Ces données soulignent le poids dominant de la clientèle senior sur certains marchés ou pour certains opérateurs tout en rappelant que ces options sont marginales.

↳ Les seniors n'effectuent qu'entre 1 et 2 % de leurs nuitées à l'intérieur d'un groupe de plus de 10 personnes mais les plus de 55 ans représentent la moitié (50,2%) des nuitées effectuées dans les groupes de plus de 10 adultes. Les retraités sont en général déchargés de leurs obligations parentales. Ils réalisent leurs séjours à l'intérieur de groupes sans enfants, le plus souvent **en couple, seul ou au sein de petits groupes** (3 à 10 personnes). C'est d'ailleurs une tendance émergente ces dernières années, selon les opérateurs touristiques, à savoir des voyages en groupe plus petit qu'autrefois, permettant de bénéficier d'un accueil plus individualisé.

↳ Enfin, par besoin de sécurisation et par habitude, les seniors **réservent plus fréquemment** leur séjour. Une personne de plus de 75 ans sur deux réserve son séjour contre 39 % pour les moins de 55 ans. Les futures générations de seniors seront probablement plus autonomes que celles d'aujourd'hui pour concrétiser leur désir de voyage. L'accès aux nouvelles technologies et à l'internet se fait lentement mais sûrement et sera en croissance de par un effet de génération.

Ce tableau actuel devrait évoluer à l'avenir en fonction de multiples données tant démographiques, économiques, culturelles que sociales.

L'accroissement continu de l'espérance de vie favorisera progressivement l'élargissement de l'amplitude touristique entre 55 et 80 ans, pendant laquelle les individus seront dotés d'un capital temps et santé plus important. Pour les opérateurs, il sera nécessaire de segmenter plus précisément l'offre selon les différentes tranches d'âge des seniors.

Il y aura aussi plusieurs générations de seniors dont les comportements et les souhaits en matière de tourisme seront différents. Les jeunes seniors (54/64 ans) se différencieront par exemple des plus âgés (75 ans et +) par des demandes différentes selon leurs aspirations (repos ou activités), selon leurs disponibilités familiales (charges des petits-enfants ou non), selon leurs envies (destinations plus ou moins lointaines, aventure ou confort,...) et ces différences orienteront leurs pratiques touristiques dans des directions parfois opposées.

Le budget dont les seniors disposeront, ainsi que *l'âge moyen du départ à la retraite* sont d'autres variables capitales, déterminantes à l'avenir, à propos desquelles de nombreuses incertitudes demeurent.

Le marché de l'offre est largement déterminé par le rythme de vie des actifs et instaure par conséquent des contraintes de saisonnalité, que l'arrivée massive des seniors peut contribuer à faire évoluer.

Mais plusieurs modèles de comportements peuvent en fait se juxtaposer, entre ceux qui mettront à profit cette opportunité pour partir effectivement hors saison, tandis que d'autres préféreront continuer à partir « comme tout le monde » durant les vacances scolaires parce qu'ils ne veulent pas se sentir différents du reste de la population, ou bien parce qu'ils veulent voir du monde, ou bien encore parce qu'ils emmènent leurs petits-enfants avec eux.

Les habitudes de consommation touristique des seniors ne sont pas fondamentalement différentes du reste de la population et tendront certainement encore à se rapprocher et à s'homogénéiser. Les seniors ne veulent pas être « ghettoïsés » et souhaitent entamer une nouvelle tranche de vie sans cassure par rapport à ce qu'ils vivaient auparavant. Les opérateurs, pour s'adapter aux évolutions du « papy-boom », devront être de plus en plus attentifs à distinguer ce qui relève des effets d'âge (confort, sécurité,...) et ce qui est lié aux effets générationnels (autonomie, ...). Sachant que l'âge vient toujours en partie gommer les spécificités générationnelles qu'on croyait les mieux établies...

Renseignements : Hélène DENIZET

Tel : 01 70 39 95 06 - helene.denizet@tourisme.gouv.fr